



ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Arrêté portant constitution
de la commission d'habilitation à la fonction de
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT)
et
d'évaluation pour le maintien dans la fonction de
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT)
en année probatoire
2023 / 2024**

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NORMANDIE,
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE,
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

Vu la circulaire ministérielle n° 2016-137 du 11 octobre 2016 relative aux missions des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques ;

Arrête

Article 1 : Une commission d'habilitation à la fonction de Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT), et une commission d'évaluation pour le maintien dans la fonction de Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) en année probatoire, placées sous l'autorité de Madame la Rectrice de la région académique Normandie, sont instituées au titre de l'année 2023 / 2024.

Article 2 : La commission d'habilitation à la fonction de DDFPT est chargée pour l'académie de Normandie :

- d'examiner les dossiers de candidature qui lui sont adressés, d'en réaliser une première sélection et de recevoir en entretien les candidats afin de vérifier leur maîtrise des compétences attendues telles qu'elles sont décrites dans le référentiel métier du Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques,
- d'établir les listes d'habilitation à la fonction de DDFPT d'une durée de trois ans pour l'académie de Normandie ;

Article 3 : Les sous commissions de recevabilité et d'admissibilité des candidats sont composées comme suit :

Président : Xavier FONTAINE
Délégué Régional à la Formation Professionnelle Initiale et Continue
(DRAFPIC)

Titulaire	Suppléant
Raphaël CHAUVOIS IA-IPR STI	François VAN POUCKE IA-IPR STI
Céline CRIBELIER IA-IPR Éco-Gestion	Isabelle SOULÉ IA-IPR Éco-Gestion
Stéphane PORET IEN Éco-Gestion	Annabel DURAND IEN-ET Éco-Gestion
David CILIEGIO IEN STI	Frédéric POTHERAT IEN STI
Nathalie BERTHELOT IEN SBSSA	Laurence GALLAND IEN SBSSA
Réserve (IEN)	
Pascale MARTIN IEN Éco-Gestion	Sophie POMMIER IEN-ET Éco-Gestion
Stéphane HATTENVILLE IEN STI	Vincent EVEILLARD IEN STI
Véronique ANDRÉ Proviseure Lycée J. Guehenno – Flers	Nicolas SALVAT Proviseur Lycée Mezeray-Gabriel – Argentan
Marié-Françoise GUGUIN Proviseure Lycée G. Baptiste – Canteleu	Éric RUAULT Proviseur Lycée Val de Seine – Le Gand-Quevilly
Pascal REIX Proviseur Lycée Dumont d'Urville-Laplace – Caen	Damien GOUPIL Proviseur Lycée Curie-Corot – Saint-Lô
Frédéric HERVÉ Proviseur Lycée L. Modeste-Leroy – Evreux	Hassan EL YOUSFI Proviseur Lycée Blaise Pascal – Rouen
Stéphane BALIN DDFPT Lycée C. Claudel – Caen	Sarah ZEITOUN DDFPT Lycée Saumaraix – Cherbourg en Cotentin
Jean-Luc JORIAUX DDFPT Lycée F. Léger – Grand-Couronne	Christophe LEDUC DDFPT Lycée R. Queneau – Yvetot
Isabelle SÉNÉCAL DDFPT Lycée Delamarre-Debouteville – Forges les Eaux	Cédric GARCIA DDFPT Lycée Angulier – Eu
Olivier TISSEROND DDFPT Lycée J. Verne – Mondeville	Franck HARDY DDFPT Lycée Mezeray-Gabriel – Argentan

Article 4 : La sous commission de recevabilité des candidatures se réunira le :

- **jeudi 19 octobre 2023 de 9h30 à 12h30 au Rectorat 2 – Mont-Saint-Aignan (Salle B8)** pour la sélection des candidats sur dossier.

Article 5 : La sous commission d'admissibilité des candidatures se réunira le :

- **jeudi 9 novembre 2023 de 9h30 à 17h au Rectorat 2 – Mont-Saint-Aignan (Salles A1, B1, B2, B5 et B9)** pour l'audition des candidats sélectionnés.

Article 6 : La commission d'évaluation pour le maintien dans la fonction de DDFPT en année probatoire, est chargée pour l'académie de Normandie :

- d'examiner
 - la fiche de synthèse "Maintien dans la fonction de DDFPT" complétée avec les avis motivés du binôme d'inspecteurs désignés par la DPE et du Chef d'établissement ;
 - le compte rendu de tutorat ;
 - le rapport d'activité du DDFPT ;
 - l'attestation de suivi de la formation académique.
- de valider la liste des DDFPT en année probatoire pour le maintien dans la fonction.

Article 7 : La commission d'évaluation pour le maintien dans la fonction de DDFPT en année probatoire est composée comme suit :

Président : Xavier FONTAINE
Délégué Régional à la Formation Professionnelle Initiale et Continue
(DRAFPIC)

Titulaire	Suppléant
Raphaël CHAÜVOIS IA-IPR STI	François VAN POUCKE IA-IPR STI
Céline CRIBELIER IA-IPR Éco-Gestion	Isabelle SOULÉ IA-IPR Éco-Gestion
Stéphane PORET IEN Éco-Gestion	Annabel DURAND IEN-ET Éco-Gestion
David CILIEGIO IEN STI	Frédéric POTHERAT IEN STI
Nathalie BERTHELOT IEN SBSSA	Laurence GALLAND IEN SBSSA
Réserve (IEN)	
Pascale MARTIN IEN Éco-Gestion	Sophie POMMIER IEN-ET Éco-Gestion
Stéphane HATTENVILLE IEN STI	Vincent EVEILLARD IEN STI
Véronique ANDRÉ Proviseure Lycée J. Guehenno – Flers	Nicolas SALVAT Proviseur Lycée Mezeray-Gabriel – Argentan
Marie-Françoise GUGUJN Proviseure Lycée G. Baptiste – Canteleu	Éric RUAULT Proviseur Lycée Val de Seine – Le Gand-Quevilly
Pascal REIX Proviseur Lycée Dumont d'Urville-Laplace – Caen	Damien GOUPIL Proviseur Lycée Curie-Corot – Saint-Lô
Frédéric HERVÉ Proviseur Lycée L. Modeste-Leroy – Evreux	Hassan EL YOUSFI Proviseur Lycée Blaise Pascal – Rouen

Article 8 : La commission d'évaluation pour le maintien dans la fonction de DDFPT en année probatoire se réunira le :

- ~~Vendredi~~ **17 juin 2024 de 9h30 à 12h30 au Rectorat 2 – Mont-Saint-Aignan (Salle A1)**
 lundi

Article 9 : Monsieur le Secrétaire général de la région académique Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : **9 OCT. 2023**

Pour la restrictive et par délégation
 Le secrétaire général
 de l'académie de Normandie
CHRISTINE GAVINI

François FOSELLE